



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 09 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le neuf novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Lylian JUDON

Date de convocation : 03 novembre 2022

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 12

Votants : 12

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

072 2022

OBJET DE LA DELIBERATION AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT - BATIMENT TRINIOL

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que concernant le programme « Bâtiment Triniol » il est important de créer des autorisations de programme / crédits de paiement (AP CP) pour faciliter les écritures budgétaires tout au long du programme sur plusieurs années.

Et considérant la nécessité d'ajuster le calendrier et le montant des autorisations de programme au regard de l'évolution du projet.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, vote l'autorisation de programme / crédits de paiement comme suit :

EXERCICE	2022	2023	2024	Coût prévisionnel
Crédits de paiement				
Etudes	82 050€	31 619€	1 664€	115 333€
Travaux	160 000€	875 029€	244 481€	1 279 510€
Montant total des crédits par année	242 050€	906 648€	246 145€	1 394 843€
Recettes prévisionnelles				
SUBVENTIONS	141 986, 53€	531 839, 71€	144 388, 65€	818 280, 00€
Autofinancement	100 063, 47€	374 808, 29€	101 756, 35€	576 628, 11€
Montant total	242 050, 00€	906 648, 00€	246 145, 00€	1 394 843€

Certifié exécutoire
Le Maire
Christophe VIDAL
Publiée et transmise le 09 novembre 2022